

# Reconnaissance officielle par l'OFFT de la filière en éducation de l'enfance

## Les éducateurs de l'enfance vont pouvoir travailler dans toute la Suisse

La formation supérieure en éducation de l'enfance dispensée à l'Ecole Pierre-Coullery du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM-EPCy) a été reconnue officiellement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) le 30 septembre 2011. La filière en éducation de l'enfance est la première formation ES du canton de Neuchâtel à bénéficier d'une reconnaissance fédérale. Dans le planning prévu par le canton, d'autres filières ES seront très prochainement reconnues.

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a suivi l'avis favorable de la Commission fédérale des écoles supérieures à propos de la reconnaissance de la formation en éducation de l'enfance dispensée à l'Ecole Pierre-Coullery.

En effet, les diplômés peuvent maintenant se prévaloir du titre légalement protégé **d'éducateur de l'enfance, diplômé ES**.

La formation professionnelle supérieure présente un lien important avec le marché du travail. Elle permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite. Cette formation fait partie intégrante du degré tertiaire.

Dans le cas présent, cette reconnaissance est donc le résultat d'une dynamique engagée depuis plus de 15 ans par les écoles de Suisse romande en collaboration avec les milieux professionnels concernés par l'accueil de l'enfance. Ce long processus engagé au niveau romand a été réalisé par une mise en réseau performante des écoles voulue par les directions concernées.

Elle marque une étape importante du processus de professionnalisation des éducateurs de l'enfance, car elle reflète des dispositifs de formation en totale adéquation avec les besoins du marché du travail. Ce titre assure aux jeunes diplômés de disposer des compétences élevées nécessaires à l'éducation des enfants accueillis dans les structures d'accueil extra-familiales.

Les experts fédéraux qui ont suivi durant trois ans la filière de référence ont relevé le haut niveau de gestion des programmes, une mise en œuvre performante du plan d'études cadre fédéral et la qualité des prestations pédagogiques offertes aux étudiants.

Le canton et l'école s'engagent désormais à poursuivre des efforts qualitatifs en s'inscrivant dans le mouvement d'innovation des pratiques et d'ajustement aux évolutions des métiers. L'introduction d'HarmoS, la création de nouvelles places de crèches et l'extension du secteur parascolaire ouvrent des perspectives d'emplois très réjouissantes pour les éducateurs de l'enfance.

Les écoles supérieures occupent une place importante dans le paysage helvétique de la formation professionnelle. Elles permettent aux jeunes n'ayant pas nécessairement acquis un titre de maturité d'accéder à une formation tertiaire et donc de pouvoir exercer une profession complexe à hautes responsabilités. Les diplômés ES ont les compétences nécessaires pour assumer de façon autonome l'accueil des enfants et pour encadrer les activités des assistants socio-éducatifs et des apprentis.

Leurs domaines d'activité sont spécifiques et les contenus enseignés sont hautement pointus. Les bénéficiaires du diplôme d'éducateur de l'enfance ES pourront dès lors faire valoir leurs compétences acquises sur l'ensemble du territoire suisse et nul doute qu'ils sauront assumer leurs responsabilités dans l'accueil de l'enfance qui s'impose comme une tâche d'utilité publique ancrée dans la réalité des besoins du monde du travail.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, tél. 032 889 79 25.**

**Jean-Pierre Tritten, sous-directeur de l'Ecole Pierre-Coullery, tél. 032 886 33 67.**

Neuchâtel, le 16 novembre 2011